



la CGT trésor Corse du Sud

Compte rendu du Comité Paritaire Technique Local du 4 avril 2008

Représentant CGT : ANDREANI Jacques

Suppléante CGT : FRANCO Aurélie

Sept sujets étaient à l'ordre du jour du CTPL.

1. Trésorerie de Bonifacio :

Après la décision de la DGCP approuvant le projet de réinstallation du poste dans les locaux de la cantine scolaire actuelle, la direction s'est engagée à ce que les travaux soient réalisés d'ici la fin de l'année.

La CGT a demandé à ce que les installations soient aux normes maximum, compte tenu de la surface disponible et surtout que les agents soient associés au projet de réimplantation.

Ainsi que nous en avons formulé la demande lors de notre audience du 26 février 2008, la direction nous a fait part du projet d'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite, tout en respectant les normes de sécurité.

Après demande de notre part, la direction s'est engagée à accorder des facilités d'horaires aux agents habitant hors résidence pour la période estivale.

Concernant les dépôts des régisseurs, la direction prendra contact avec le bureau de poste de Bonifacio.

2. Bilan de la formation professionnelle :

Un bilan de l'activité 2007 nous a été présenté, ainsi que les perspectives pour 2008.

Nous avons fait constater le faible pourcentage d'agents de catégorie C formés par rapport à l'importance qu'ils représentent dans l'effectif départemental. Compte tenu de leur rôle dans la bonne marche des services, nous avons insisté sur la nécessité de mettre en place toutes les conditions permettant une formation adéquate notamment dans la période actuelle de changements structurels importants.

Il a été préconisé le déplacement des équipes de formation dans les postes ruraux de façon à faciliter l'accès à la formation professionnelle des agents. M. DALLEMER nous a indiqué à ce sujet que le pôle formation disposait d'un système de visio conférence mobile qui pourrait être utilisé pour pallier aux problèmes géographiques.

A noter que le prochain responsable de la formation sera M. Pierre MORACCHINI.

La sortie du catalogue de formation est prévue pour la fin avril 2008. A cet effet, la CGT a demandé à ce que les formations d'adaptation à l'emploi y soient intégrées afin que les agents puissent en prendre connaissance.

Nous avons aussi demandé à ce que les agents qui suivent les formations dans le courant de l'année puissent bénéficier d'un suivi personnalisé à leur poste de travail par des formateurs.

3. **Fusion DGI-DGCP :**

En mai- juin des groupes de travail vont se réunir pour définir le calendrier de réalisation de la fusion au niveau départemental (les premières réformes devraient avoir lieu courant 2009).

Dans notre département, trois Services des Impôts des Particuliers (SIP) seront créés : Ajaccio, Sartène et Porto-Vecchio.

Concernant l'aspect immobilier, le principe du ministère est de faire avec les locaux existants.

Les représentants de la CGT ont demandé à ce que les personnels soient tenus informés dans des délais corrects de tous les aspects de la réforme les concernant.

4. **Parking du DI :**

Concernant le manque de place sur le grand parking, il a été choisi de demander au bailleur et à la DSS (après signature d'une convention) que les codes des parkings fermés soient communiqués aux agents du Trésor.

5. **Hélios :**

Sur les douze postes comptables du département, huit ont basculé. Les postes gérant des établissements hospitaliers devraient basculer courant 2009.

Nous avons demandé à la direction que des moyens supplémentaires tant en terme de personnel que d'assistance logistique et technique soient accordés aux postes pour accompagner la phase préparatoire à la bascule.

6. **Effectif du département :**

Un appel à candidature a été lancé pour l'équipe de renfort en prévision du départ de deux collègues. Celui-ci ayant été infructueux, il est prévu de relancer l'appel. A cet effet, la direction s'engage à garantir aux candidats des zones d'intervention moins importantes de façon à réduire les temps de déplacement.

7. **Divers :**

- Travaux du rez-de-chaussée de la Trésorerie Générale : le retard actuel est imputable en partie au délai de production du rapport de l'ingénieur de la comptabilité publique concernant la solidité de

l'édifice ainsi que l'étendue des travaux. Le démarrage de ceux-ci est prévu pour début juillet 2008.

- Concernant le recouvrement des produits locaux, une convention avec le GPE va être prochainement signée afin de mettre en place une phase de test pour le recouvrement des produits hospitaliers.

Vos représentants CGT restent à votre entière disposition pour discuter de vos conditions de travail et toutes autres questions.